

Conditions Générales- TAB

1. Les délais d'inscriptions

- 1.1.** Nous ne prenons plus d'inscriptions hors délai.
- 1.2.** Une fois le délai passé, il n'est plus possible de se désinscrire du cours et les frais de cours seront dus.
- 1.3.** Si nous sommes dans l'impossibilité de proposer un horaire qui convienne, dans ce cas, la désinscription est possible
- 1.4.** Il y a deux fenêtres d'inscriptions d'un mois pour les cours d'été : en février et en juillet.
- 1.5.** Il y a une fenêtre d'inscription pour les cours d'hiver d'un mois : du 15.8 au 15.09.
- 1.6.** Les règles sont identiques pour nos autres activités : Camp, Stage, Tournoi, etc.

2. Facturation

- 2.1.** Les cours seront facturés en début de saison.
- 2.2.** Si le délai de paiement n'est pas respecté, le TAB ou les clubs se réservent le droit de ne plus donner l'accès aux cours.
- 2.3.** Les nouveaux juniors peuvent tester deux leçons. A la fin des deux leçons d'essais, ils doivent décider de continuer ou non. Dans le cas où ils continuent, nous facturerons le forfait prévu dans le formulaire d'inscription. Sinon, ils ne paient rien.
- 2.4.** En été, notre forfait est calculé pour 15 leçons. Nous nous réservons le droit d'annuler un cours en cas de mauvais temps ou d'indisponibilité de l'entraîneur (maladie). Un minimum de 15 leçons sera assuré avec un maximum de 18 selon les annulations.
- 2.5.** En hiver, notre forfait est calculé pour 20 leçons. Nous nous réservons le droit d'annuler un cours en cas d'utilisation des locaux par les communes ou d'indisponibilité de l'entraîneur (maladie). Un minimum de 20 leçons sera assuré avec un maximum de 21.

3. Remboursement

- 3.1.** En cas de blessure, sous réserve de la présentation d'un certificat médical, les cours manqués seront remboursés. L'absence doit être supérieur à 2 semaines.
- 3.2.** En cas de déménagement dans un lieu éloigné de la Broye.

4. Communication

- 4.1. Les parents ou tuteurs légaux peuvent communiquer avec les responsables de l'école de tennis via e-mail et WhatsApp.
- 4.2. Pour des raisons de commodité et de rapidité, l'utilisation de WhatsApp est fortement recommandée pour les communications urgentes.
- 4.3. Les parents ou tuteurs légaux doivent fournir leur numéro de téléphone et adresse e-mail valides pour garantir une communication efficace.
- 4.4. Les parents ou tuteurs légaux doivent contacter les responsables de l'école de tennis à des horaires appropriés. Les communications non urgentes peuvent être effectuées par e-mail.
- 4.5. Les responsables de l'école de tennis s'engagent à répondre aux communications des parents ou tuteurs légaux dans un délai raisonnable.

5. Protection des données

- 5.1. Les informations personnelles des élèves seront protégées conformément à la loi sur la protection des données.
- 5.2. Les informations de contact des parents ou tuteurs légaux ne seront utilisées que pour la communication interne de l'école de tennis. Ces informations ne seront pas partagées avec des tiers sans le consentement explicite des parents ou tuteurs légaux.
- 5.3. L'école de tennis a le droit de publier des photos des juniors sur sa page Instagram ou site internet, à des fins de promotion et de documentation.

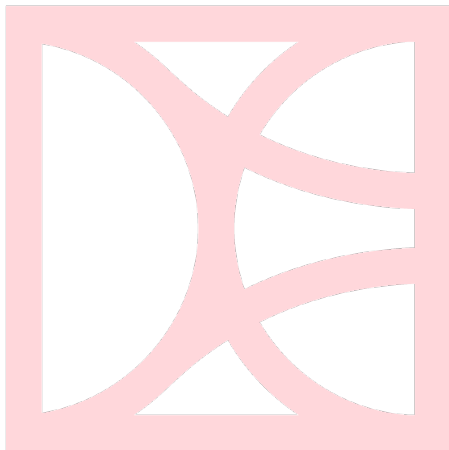
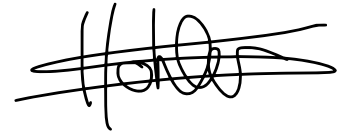
6. Responsabilité

- 6.1. Les absences doivent être signalées à l'avance et ne seront pas remboursées.
- 6.2. Les élèves doivent porter des vêtements et des chaussures appropriés pour le tennis.
- 6.3. Les élèves doivent se conformer aux règles de sécurité et aux instructions du personnel.
- 6.4. L'école de tennis se réserve le droit de refuser la participation à tout élève ne respectant pas les conditions générales.
- 6.5. En cas de blessure d'un élève pendant un cours, le personnel de l'école de tennis doit immédiatement en informer les parents ou tuteurs légaux.

6.6. Les parents ou tuteurs légaux sont responsables des soins médicaux nécessaires pour leur enfant. L'école de tennis n'est pas responsable des blessures subies par les élèves pendant les cours, sauf en cas de négligence de la part du personnel.

Faug, le 30.01.2023

Président TAB, Hervé Kohler



T A B
t e n n i s
a v e n i r
b r o y e